AGRÉMENT
FRANCE TRAVAUX SUR CORDES
L'UNION DES PROFESSIONNELS

CERTIFICATION

AGREMENT DES ORGANISMES DE FORMATION CORDISTE

CERTIFICAT N° 03

Nous Attestons que les formations dispensées par l'organisme

AGENCE ALTITUDE FORMATION

8 Rue des Salanganes – Plateau cailloux
97460 SAINT PAUL

correspondent aux exigences de France Travaux sur Cordes pour dispenser les formations qualifiantes Cordistes suivant les référentiels des Certificats de Qualification Professionnelle

CQP Cordiste & CQP Technicien Cordiste

Les exigences du présent agrément sont décrites dans le RÉFÉRENTIEL D'AGRÉMENT DES ORGANISMES DE FORMATION
L'organisme s'engage à respecter les conditions d'utilisation de l'agrément et du logo « Agrément France Travaux sur Cordes »

Agrément initial délivré le : 24 février 2023

Durée du présent certificat : 3 ans

Audit de surveillance prévu dans : 18 mois.

Fait à Lyon le 24 février 2023
Pour valoir ce que de droit

Frederic Foli
Vice-Président Commission Agrément
France Travaux sur Cordes